

ALSH

Les Explorateurs et son Annexe

Projet Pédagogique

2 0 2 5 - 2 0 2 6



Sommaire

Présentation des ALSH d'Oberhausbergen	3
I. Rappel des éléments du Projet Educatif	3
1. Orientations éducatives	3
2. Principes fondamentaux	3
3. Communication	4
4. Tarifs	4
II. Organisation fonctionnelle	4
1. Localisations et contacts	4
2. Restauration	5
3. Les périodes d'ouverture et inscriptions	5
III. Valeurs et objectifs transversaux	6
1. Présentation et déclinaison des valeurs défendues	6
2. Présentation des objectifs transversaux aux trois structures	6
Présentation de l'ALSH Les Explorateurs et de l'Annexe des ExplOrateurs	9
I. Moyens	9
1. Matériels	9
2. Humains (composition de l'équipe et missions)	10
II. La place de l'enfant au sein de la structure	11
III. Fonctionnement : objectifs pédagogiques, démarches, modalités d'évaluation	11
1. Accueil du matin	11
2. Accueil du midi	12
a. Accueil du midi chez les p'tits ExplO'	12
b. Accueil du midi chez les grands ExplO'	13
c. Accueil du midi chez Annexe des ExplOrateurs	14
3. Accueil du soir	15
a. Accueil du soir chez les p'tits ExplO'	15
b. Accueil du soir chez les grands ExplO'	16
4. Accueil des mercredis et vacances	17
a. Accueil des mercredis et des vacances chez les p'tits ExplO'	17
b. Accueil des mercredis et des vacances chez les grands ExplO'	18
5. Mise en place du plan mercredi	19
6. Modalités d'évaluation	19
IV. Les sorties	20
V. La place des parents	20
VI. Partenaires et projets	21
ANNEXES AU PROJET PEDAGOGIQUE	23

Présentation des ALSH d'Oberhausbergen

I. Rappel des éléments du Projet Educatif

1. Orientations éducatives

Les ALSH : un lieu de socialisation, de responsabilisation et de citoyenneté :

Les accueils de loisirs sont des espaces où les enfants apprennent à vivre ensemble, à respecter les règles collectives et à devenir progressivement acteurs de la vie en collectivité.

Les ALSH : un lieu d'éducation, une passerelle entre l'école, la famille et les partenaires locaux :

Ces temps périscolaires complètent les autres temps de vie de l'enfant et favorisent la cohérence éducative avec les différents intervenants de son quotidien.

Les ALSH : un lieu d'animation et de découverte :

À travers des activités variées, les enfants explorent de nouveaux centres d'intérêt, développent leur curiosité et leur créativité.

Adapter les organisations des accueils au développement et aux besoins des enfants :

L'ensemble des accueils est pensé dans le respect des rythmes de l'enfant, en veillant à son bien-être, à sa sécurité et à sa capacité à s'épanouir.

Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap :

Pour accueillir au mieux les enfants en situation de handicap, l'équipe de direction est à l'écoute de la famille, afin d'explorer toutes les possibilités (aménagement de locaux, prise en charge particulière...) pour optimiser les conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille.

L'organisation mise en place doit répondre au mieux aux besoins de l'enfant, sans mettre en difficulté, ni le groupe, ni l'équipe d'animation. Diverses formations autour du handicap peuvent être suivies par les membres de l'équipe d'animation, en fonction des besoins.

Les structures sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2. Principes fondamentaux

Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :

- **Veiller à la sécurité physique** amène à prévenir le risque d'accident en prenant des dispositions (matériel adapté, règle d'utilisation, organisation, surveillance...). Dans les cas extrêmes (accidents graves), gestes de premiers secours pour les diplômés et recours au SAMU sont systématiques ;
- **Veiller à la sécurité morale** amène à faire distinguer à l'enfant ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Dans ce cadre l'équipe d'animation peut être amenée à sanctionner, tout en prenant le temps d'expliquer les raisons d'une sanction en amenant l'enfant à une réflexion constructive pour ne pas réitérer les mauvais comportements et à rechercher les moyens de réparer son erreur et s'excuser. Le principe est également de valoriser les "bonnes actions".
- **Veiller à la sécurité affective**, c'est faire ressentir des émotions positives, favorables à l'épanouissement et à la construction de soi.

La bienveillance :

Les relations au sein du de la structure entre les différents acteurs doivent être faite avec bienveillance, cela contribue à la mise en place d'un cadre de vie agréable au sein des structures.

3. Communication

A destination des familles :

- Support visuel (affiche, plaquette...) au sein de l'accueil en ce qui concerne les évènements et échéances de la structure ;
- Réunions : comité de pilotage, réunion d'échange et d'information ;
- Communication orale pour tout ce qui est en lien avec le quotidien des enfants et de la structure ;
- Courrier, pour la facturation ;
- E-mail pour échanger des informations ponctuelles, les réponses aux inscriptions, les informations sur la rentrée scolaire de septembre et informer des évènements exceptionnels.

A destination des partenaires :

- Réunion autour de projets communs ;
- Echange d'e-mail ;
- Communication orale (avec les professeurs des écoles...).

Communication interne :

- Réunion de direction avec les différents responsables des services ;
- Réunion quotidienne avec l'équipe d'animation.

4. Tarifs

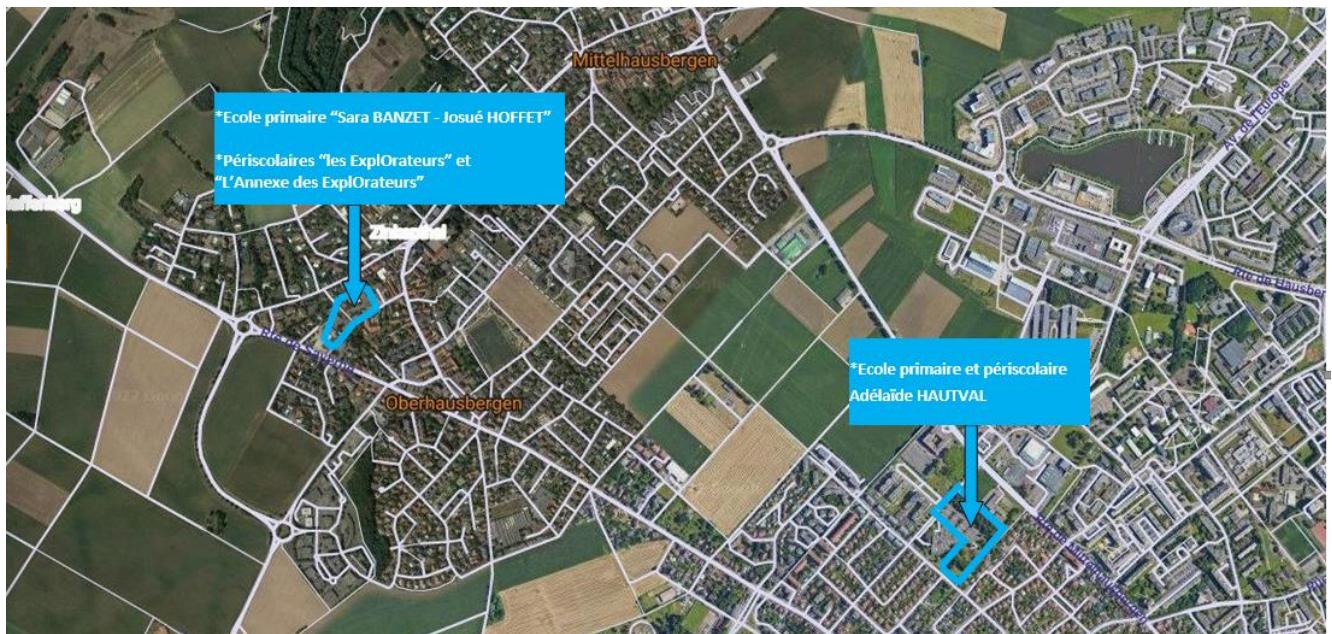
La tarification pour les parents relève d'une décision du conseil municipal annuelle.

La grille tarifaire est disponible sur le site internet de la commune www.oberhausbergen.com et dans les structures.

II. Organisation fonctionnelle

1. Localisations et contacts

Localisation des écoles et ALSH



Accueil de loisirs « les ExplOrateurs »



9 rue des magnolias,
67205 OBERHAUSBERGEN



03 88 56 07 96



lesexplorateurs@oberhausbergen.com

Accueil de loisirs « l'Annexe les ExplOrateurs »



6A place du général Leclerc,
67205 OBERHAUSBERGEN



03 88 56 07 96



lesexplorateurs@oberhausbergen.com

Accueil de loisirs « L'Orée du Bois »



4 Allée de l'Euro, 67205 OBERHAUSBERGEN



A venir



loreedubois@oberhausbergen.com

2. Restauration

Un service de restauration est proposé en temps scolaire, les mercredis et durant les vacances scolaires. Les repas sont préparés par un traiteur qui les achemine en liaison froide jusqu'à l'office de restauration. Les enfants qui déjeunent sur place ont la possibilité de choisir un régime alimentaire à l'année en le signalant dans le dossier d'inscription (repas sans porc, repas standard, repas sans viande). Le repas est composé d'une entrée ou d'un fromage, d'un plat avec accompagnement et d'un dessert (fruit...). Un plat végétarien pour tous les enfants est défini par notre prestataire une fois par semaine. Les enfants ayant une allergie alimentaire, peuvent bénéficier d'un repas spécifique fournis par les parents, après accord avec la direction de l'accueil. Afin de garantir un service de restauration de qualité, un cahier des charges est élaboré par l'équipe de direction, mettant en avant la qualité du repas par rapport à son coût.

3. Les périodes d'ouverture et inscriptions

Périodes et horaires d'ouverture :

L'accueil périscolaire est ouvert 46 semaines dans l'année, réparties de la manière suivante :

- 36 semaines en période scolaire ;
- 10 semaines en période de vacances scolaires (petites vacances et été) ;

Deux périodes de fermeture sont prévues, l'une durant les vacances de noël et l'autre durant les quatre semaines en été (la structure est ouverte les 3 premières semaines des vacances d'été et la semaine qui précède la rentrée scolaire de septembre).

Inscriptions périscolaire et mercredi :

Les inscriptions aux temps périscolaire se font de manière régulière ou occasionnelle. Elles ont lieu au courant du troisième trimestre précédent l'année scolaire concernée. Une commission d'attribution des places se réunit et définit l'affectation des places en fonction des critères de priorisation adoptés par délibération du Conseil municipal.

Inscriptions vacances scolaire :

Les inscriptions des vacances scolaires se font à la journée ou à la semaine, avec ou sans repas, les parents ou responsables légaux doivent effectuer une demande d'accueil via un formulaire en ligne transmis à l'ensemble des familles par mail avant chaque inscription, il est également disponible sur le site de la commune dans la rubrique périscolaire.

L'inscription débute les 4ème et 5ème semaine qui précèdent les petites vacances scolaires et durant les 5ème et 6ème semaine qui précèdent les vacances d'été.

Après les périodes de dépôt des demandes d'accueil, une commission attribue les places en fonction des capacités d'accueil de chaque journée et des critères de priorisation adoptés par délibération du Conseil municipal.

III. Valeurs et objectifs transversaux

1. Présentation et déclinaison des valeurs défendues

LE RESPECT :

- **Respect de l'enfant en tant qu'individu** : chaque enfant est une personne à part entière avec ses envies, ses besoins et son rythme de vie. Il a besoin d'un certain cadre pour évoluer sereinement. L'équipe d'animation met en place un cadre sécurisant et veille à répondre aux besoins de l'enfant en respectant les particularités de son rythme (sieste, concentration...).
- **Respect de la personne** : les relations entre les individus (enfants / animateur(s).trice(s) / directeur...) se vivent selon les règles de notre société. L'équipe se doit d'être à l'écoute de tous les acteurs de la vie de la structure pour respecter les besoins, les attentes et doit sensibiliser les enfants à cela.
- **Respect du matériel** : le matériel, après utilisation, doit être rangé et en état de fonctionner. L'équipe d'animation et les enfants doivent être soucieux du rangement et de l'utilisation adéquate du matériel.

LE PARTAGE :

- **Partage des savoirs et compétences** : pour l'équipe d'animation, partager ses savoirs et compétences signifie mettre en place des activités ludiques répondant à des objectifs pédagogiques favorisant le développement de l'enfant. Il est nécessaire de favoriser ces échanges entre enfants également, sur différents temps. L'intérêt est de créer des liens par le biais de l'apprentissage par ses pairs.
- **Partager des instants de vie** : un accueil de loisirs est un lieu de vie où grandissent jour après jour des enfants accompagnés d'adultes. Chaque moment peut être propice à la construction de soi (repas, projet, activité). L'équipe d'animation met à profit ce sens du partage au quotidien.
- **Partage d'expériences** : chaque individu a une histoire ; le partage de manière formelle ou informelle peut susciter un intérêt pour le groupe afin de s'épanouir ensemble. L'équipe d'animation veille au bon sens de cette forme de partage.

2. Présentation des objectifs transversaux aux trois structures

Développer la notion de Co éducation entre les ALSH et les différents acteurs de la vie de l'enfant

• Enjeux

Les ALSH constituent des lieux de vie complémentaires à la famille et à l'école. Afin de garantir à l'enfant une continuité éducative cohérente et constructive. Il est essentiel de renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la vie de l'enfant (animateur(s).trice(s)s, parents, enseignants, associations, institutions locales). Cette co-éducation permet d'assurer un cadre éducatif partagé, porteur de valeurs communes et respectueux des besoins de l'enfant.

- **Mise en œuvre**

Communication renforcée avec les familles. Les relations avec les parents sont un pilier de la co-éducation. Les ALSH veillent à créer des espaces de dialogue et de convivialité, en proposant des temps de rencontre formels et informels permettant aux familles de partager un moment avec leurs enfants et les professionnels. Les retours et avis des familles sont valorisés à travers des outils tels que des questionnaires, échanges directes, réunions afin d'ajuster les pratiques éducatives et de mieux répondre aux attentes.

Partenariat avec l'école et les autres structures locales. Les ALSH développent des collaborations entre eux, avec l'école et les acteurs locaux, afin d'assurer une cohérence éducative et d'enrichir les expériences proposées aux enfants. Cela passe par l'organisation de projets communs (animations culturelles, expositions, événements, sorties...), la coordination des pratiques pour éviter les contradictions éducatives, ainsi que par des échanges réguliers entre tous les animateur(s).trice(s)s, enseignants et autres partenaires.

Implication de l'enfant comme acteur de la co-éducation. La co-éducation ne se limite pas aux adultes, l'enfant doit être reconnu comme acteur à part entière. Pour cela, il doit pouvoir bénéficier d'espaces de parole adaptés, favorisant l'expression de ses besoins, de ses ressentis et de ses idées. Ces contributions nourrissent les échanges entre adultes et permettent d'intégrer la vision de l'enfant dans les choix éducatifs.

- **Perspectives**

Cette démarche de co-éducation vise à renforcer la confiance et la coopération entre les différents acteurs éducatifs, à valoriser le rôle de chacun, et à placer l'enfant au cœur des fonctionnements.

Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant au sein du groupe

- **Enjeux**

Les ALSH sont des lieux où l'enfant apprend à se construire individuellement tout en partageant des expériences collectives. L'épanouissement individuel repose sur la reconnaissance et la valorisation de chaque enfant, dans le respect de ses différences, de son rythme et de ses besoins. En parallèle, il s'agit de permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe, d'expérimenter la vie collective et d'apprendre la coopération.

- **Mise en œuvre**

Valorisation des talents et des singularités. Les équipes d'animation veillent à proposer une diversité d'activités afin de s'adapter aux envies, aux capacités et aux rythmes de chaque enfant. Des espaces d'expression libre sont mis en place (artistiques, oraux, corporels) pour permettre à chacun de développer sa créativité et de s'exprimer selon sa sensibilité. Des temps de partage favorisent également la mise en valeur des réussites personnelles au sein du groupe, permettant ainsi à l'enfant de se sentir reconnu et encouragé.

L'accompagnement. Les animateur(s).trice(s)s adoptent une posture d'écoute active et bienveillante, dans le respect des émotions et des besoins de l'enfant. L'accent est mis sur l'éducation au respect des différences et à la tolérance, afin de construire un climat de confiance et de coopération. En cas de difficultés relationnelles, l'équipe privilégie la médiation et la prévention des sanctions, afin que chaque enfant puisse s'intégrer et évoluer positivement dans le collectif.

- **Perspectives**

En favorisant l'épanouissement de chaque enfant dans la vie collective, les ALSH contribuent à former des individus confiants et respectueux, capables d'apporter leur singularité au service du groupe.

Développer l'autonomie et la responsabilisation

- **Enjeux**

Les ALSH doivent permettre à l'enfant de devenir acteur de son quotidien. Le développement de l'autonomie et de la responsabilisation est essentiel pour favoriser la confiance en soi, l'initiative et l'apprentissage progressif de la liberté encadrée. En apprenant à faire des choix, à assumer des responsabilités et à gérer ses actes, l'enfant acquiert des compétences sociales et personnelles qui l'aident à grandir et à s'épanouir.

- **Mise en œuvre**

Donner des choix et des espaces de décision. Les équipes d'animation offrent régulièrement aux enfants la possibilité de choisir entre plusieurs activités libres ou encadrées, afin qu'ils puissent s'orienter selon leurs envies et leurs centres d'intérêt. Des temps de concertation sont à mettre en place (exemple : conseils d'enfants...), permettant à chacun de s'exprimer sur l'organisation de la vie de l'ALSH, de proposer des idées et de participer à la vie des structures.

Responsabiliser progressivement. L'autonomie s'acquiert pas à pas. Les responsabilités confiées aux enfants sont adaptées à leur âge et à leurs capacités, renforçant ainsi la confiance en soi et le sentiment d'utilité dans le groupe.: ranger le matériel, aider au service des repas, aider un autre enfant, etc. L'accent est également mis sur l'autonomie dans les gestes du quotidien (s'habiller, gérer ses affaires, respecter les règles collectives).

Encourager l'initiative. Les enfants sont invités à être force de proposition, que ce soit pour inventer des jeux, imaginer des activités ou construire des projets collectifs (ex. sortie, spectacle, exposition). La prise de risques mesurée et l'expérimentation sont valorisées, car elles contribuent à l'apprentissage par essai-erreur et à la confiance en soi. Enfin, les animateur(s).trice(s)s encouragent la résolution autonome de petits conflits, afin de développer chez les enfants des compétences de médiation et de gestion des relations.

- **Perspectives**

En renforçant l'autonomie et la responsabilisation, les ALSH contribuent à aider les enfants à être capables de prendre des initiatives, de faire des choix réfléchis et de s'engager dans la vie collective. Ces compétences les accompagnent dans leur construction personnelle et leur intégration dans la société

Présentation de l'ALSH Les Explorateurs et de l'Annexe des ExplOrateurs

I. Moyens

1. Matériels

Nous disposons d'une structure aménagée pour l'ensemble des temps d'accueil. Le mobilier et son agencement sont adaptés à l'âge des enfants. Le bâtiment se compose :

D'espaces communs :

- d'un bureau pour la direction ;
- d'un hall d'accueil ;
- d'un office de restauration.
- Une salle de soins

Pour les p'tits ExplO' :

- d'une grande salle de restauration aménageable en deux espaces ;
- d'une salle destinée aux activités calme et aux jeux de constructions ;
- d'une salle destinée aux activités d'art plastique ;
- d'une salle mixte permettant de répartir les groupes d'enfants selon le nombre ;
- d'un bureau pour les animateur(s).trice(s) ;
- de deux espaces extérieurs accessibles directement depuis les salles d'activité ;
- d'une cour partagée avec l'école maternelle ;
- de la salle de motricité de l'école maternelle ;
- de sanitaires adaptés à l'âge des enfants.

Pour les grands ExplO' :

- d'une grande salle de restauration ;
- d'une salle destinée aux activités calme ;
- d'une salle destinée aux activités d'art plastique ;
- d'une salle de jeux de constructions ;
- d'une salle mixte permettant de répartir les groupes d'enfants selon le nombre ;
- d'un bureau pour les animateur(s).trice(s) ;
- d'un toit terrasse aménagé pour des activités extérieures ;
- d'un espace extérieur accessible depuis certaines salles d'activité ;
- d'une cour partagée avec l'école élémentaire ;
- de sanitaires adaptés à l'âge des enfants et de sanitaires adultes séparés.

Pour l'Annexe :

- d'une grande salle de restauration (partagée en deux avec un espace jeux, babyfoot...) ;
- d'une petite salle de restauration ;
- d'une salle destinée aux activités calme, jeux de société, lecture...

Nous avons la possibilité d'être accueillis dans d'autres locaux de la commune tels que le centre sportif (20 minutes à pied), la médiathèque et le PréO (salle de spectacle) dans le but de proposer diverses animations.

Nous disposons d'un stock de matériel permettant de proposer un large panel d'activités (sportive, artistique...).

2. Humains (composition de l'équipe et missions)

L'équipe se compose de directeurs.trices, d'adjoints, d'animateur(s).trice(s) référents, d'animateur(s).trice(s), d'agents de restauration. Le nombre de personnes composant les équipes est en tout point conforme au cadre réglementaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Postes et missions dans l'équipe :

1 gestionnaire administratif :

- Fais le lien entre la direction et l'équipe d'animation dans les tâches administratives (mise à jour des bases de données, facturation, exécution des commandes...) ;
- Assure l'accueil des familles (accueil physique, téléphonique et les échanges d'e-mail durant ses temps de présence) ;
- Renforce l'équipe de direction durant les temps d'inscription.

1 directrice périscolaire :

- Dirige les temps périscolaires ;
- Assure l'organisation des vacances aux ExplOrateurs ;
- Assure le fonctionnement de l'accueil (accueil des familles, commande de matériel...) ;
- Rédige le projet pédagogique avec son équipe et en est le garant ;
- Met en place un cadre sécurisant pour l'enfant avec l'équipe d'animation ;
- Assure l'organisation de projets et d'animations éducatives et pédagogiques ;
- Accompagne les animateur(s).trice(s) dans la mise en place d'animations et de projets ;
- Assure le lien entre les acteurs de l'accueil (équipe, familles, mairie) ;
- Assure le suivi de formation des stagiaires.

1 directeur adjoint référent de l'équipe des Elémentaire et responsable de l'Annexe et 1 directrice adjointe référent de l'équipe des Maternelles et responsable des ATSEM :

- Assurent le relais de la directrice en cas d'absence ;
- Assurent l'organisation et l'animation des mercredis ;
- Assurent l'organisation de certaines périodes de vacances aux ExplOrateurs ;
- Prennent connaissance et appliquent les directives du projet pédagogique ;
- Adoptent des attitudes et comportements répondant aux objectifs pédagogiques (sécurité, rythme...) ;
- Gérer les missions spécifiques au poste de responsable (de L'annexe ou des ATSEM)

18 animateur(s).trice(s) :

- Participent à l'élaboration du projet pédagogique ;
- Sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants ;
- Adoptent des attitudes et comportements répondant aux objectifs pédagogiques (sécurité, rythme...) ;
- Mettent en place des activités / projets en corrélation avec les objectifs pédagogiques ;
- Assure l'accueil des enfants.

3 Agents de restauration :

- Assurent la mise en place de l'espace de restauration ;
- Assurent le service de restauration, en respectant les normes d'hygiène ;
- Assurent la propreté de l'espace de restauration (cuisine et salle).

II. La place de l'enfant au sein de la structure

Au sein de notre structure périscolaire, l'enfant est placé au cœur de notre projet éducatif. Chaque activité, chaque organisation et chaque règle vise à favoriser son épanouissement, son autonomie et sa socialisation.

Nous considérons l'enfant comme un acteur à part entière de sa vie quotidienne. Il n'est pas seulement un bénéficiaire des activités, mais également un participant actif qui peut exprimer ses besoins, ses envies et ses idées. Cette approche permet de respecter son rythme, sa personnalité et son développement global, tout en l'accompagnant vers la découverte de nouvelles expériences.

La structure offre un environnement sécurisant et stimulant, où l'enfant peut expérimenter, créer, jouer et apprendre. Les animateur(s).trice(s) veillent à instaurer un climat de bienveillance et de respect, favorisant le dialogue et la confiance. L'enfant est encouragé à prendre des initiatives, à coopérer avec les autres, et à développer des compétences sociales essentielles telles que le partage, l'écoute et la résolution de conflits.

De plus, la place de l'enfant se traduit par sa participation aux choix d'activités et à l'organisation de son temps libre. Nous valorisons son opinion, qu'il s'agisse du matériel utilisé, des thèmes explorés ou des projets collectifs à réaliser. Cette responsabilisation contribue à renforcer son estime de soi et sa confiance dans ses capacités.

Enfin, la structure périscolaire se veut un lieu complémentaire à l'école et au domicile, où l'enfant peut s'épanouir dans un cadre encadré mais libre, et où chaque animateur(s).trice(s) devient un référent attentif, garant de son bien-être et de son développement harmonieux.

III. Fonctionnement : objectifs pédagogiques, démarches, modalités d'évaluation

1. Accueil du matin

Objectifs Pédagogiques

Respecter le rythme et les besoins de l'enfant : accompagner l'enfant en tenant compte de son rythme physiologique, émotionnel et social afin de favoriser son bien-être et son épanouissement au sein de la structure périscolaire.

Démarche

Pour respecter le rythme de chacun, les enfants peuvent évoluer librement dans les coins permanents de la structure (bibliothèque, coin jeu...).

Cet accueil doit être un moment privilégié entre l'enfant et l'équipe d'animation. Bien que nous ne soyons pas sous la législation de la DDCS, il est important de veiller à la sécurité de chacun et d'assurer le lien famille – périscolaire - école. L'enfant doit pouvoir aborder sa journée d'une manière sereine.

2. Accueil du midi

a. Accueil du midi chez les p'tits ExplO'

Objectifs Pédagogiques :

- **Respecter le rythme et les besoins de l'enfant** : accompagner l'enfant en tenant compte de son rythme physiologique, émotionnel et social afin de favoriser son bien-être et son épanouissement au sein de la structure périscolaire ;
- **Favoriser la coopération et le développement des relations sociales** : encourager l'enfant à interagir avec les autres, à partager, à écouter et à construire des liens dans un cadre collectif respectueux et inclusif ;
- **Poursuivre l'éveil sensoriel et gustatif** : proposer des activités permettant à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs, textures et sensations, dans le but de développer son ouverture au goût et sa curiosité alimentaire ;
- **Sensibiliser à l'environnement et aux pratiques éco-responsables** : initier l'enfant au tri des déchets, au recyclage et à la protection de l'environnement à travers des actions simples et ludiques adaptées à son âge ;
- **Promouvoir le respect et les valeurs de la vie collective** : amener l'enfant à comprendre et à adopter des comportements respectueux envers les autres, les adultes, le matériel et les règles de vie commune, afin de favoriser un climat bienveillant et sécurisant pour tous.

Démarche :

Les enfants sont récupérés par les animateur(s).trice(s) directement dans leur classe à 11h55. Le temps du repas permet aux enfants de partager avec leurs camarades et leur animateur(s).trice(s) ce qu'ils ont fait durant la matinée, le week-end... Durant le repas les enfants sont également sollicités pour manger avec les couverts adéquats, servir, débarrasser la table... en fonction de leur âge et de leurs capacités. Les animateur(s).trice(s) veillent au bon déroulement du temps de repas en adoptant des attitudes qui répondent aux objectifs pédagogiques, ils mettent également en place un temps d'animation adapté au rythme biologique des enfants (temps calme, relaxation, jeux...).

La capacité d'accueil pour les enfants de la maternelle est de 70 enfants maximums encadrer par 8 animateur(s).trice(s).

Les enfants pendant le repas :

Ils participent activement à l'organisation. Ils sont encouragés à manger avec des couverts sans l'aide d'un adulte et à goûter à tous les aliments qui composent le menu. Ils apprennent à se tenir correctement à table en collectivité.

Chaque enfant débarrasse son couvert en bout de table et ses déchets dans la poubelle de table. Un chef de table est désigné en début de repas afin de remplir la cruche d'eau, d'éventuellement aider au service (distribution de yaourts...) et nettoyer la table en fin de repas en fonction de leurs capacités motrices.

Les animateur(s).trice(s) pendant le repas :

Les animateur(s).trice(s) servent les repas directement sur assiette qui sont ensuite distribuées aux enfants. Ils incitent les enfants à goûter de tout, à découvrir de nouvelles saveurs, ils rythment le repas (servent les plats, prépare les desserts, organise le temps de débarrassage, anime des petits jeux...) et supervisent l'organisation, tout en garantissant le calme et la sécurité physique morale et affective des enfants.

Le temps d'animation :

Le temps de midi est primordial pour l'enfant. Celui-ci permet de marquer une véritable pause dans la journée où il pourra en dehors du temps du repas, participer aux activités manuelles, artistiques et sportives proposées par les animateur(s).trice(s), jouer en autonomie sous la surveillance d'un animateur(s).trice(s) ou se reposer pour les plus petits. Les animations proposées tiennent compte des besoins des enfants à ce moment de la journée.

b. Accueil du midi chez les grands ExplO'

Objectifs Pédagogiques :

- **Respecter le rythme et les besoins de l'enfant :** accompagner l'enfant en tenant compte de son rythme physiologique, émotionnel et social afin de favoriser son bien-être et son épanouissement au sein de la structure périscolaire ;
- **Favoriser la coopération et le développement des relations sociales :** encourager l'enfant à interagir avec les autres, à partager, à écouter et à construire des liens dans un cadre collectif respectueux et inclusif ;
- **Poursuivre l'éveil sensoriel et gustatif :** proposer des activités permettant à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs, textures et sensations, dans le but de développer son ouverture au goût et sa curiosité alimentaire ;
- **Sensibiliser à l'environnement et aux pratiques éco-responsables :** initier l'enfant au tri des déchets, au recyclage et à la protection de l'environnement à travers des actions simples et ludiques adaptées à son âge ;
- **Promouvoir le respect et les valeurs de la vie collective :** amener l'enfant à comprendre et à adopter des comportements respectueux envers les autres, les adultes, le matériel et les règles de vie commune, afin de favoriser un climat bienveillant et sécurisant pour tous.

Démarche :

Les enfants sont récupérés à 11h55 dans les classes. Deux services sont organisés dans une seule grande salle de restauration pour une meilleure organisation et réguler l'ambiance sonore du repas. L'espace de restauration est aménagé en 3 colonnes de plusieurs tables de 6 enfants. L'organisation de l'accueil permet aux enfants de se nourrir et de profiter, avant ou après le repas, d'un temps d'animation libre ou encadré en profitant des locaux à disposition. Le temps du repas est un moment convivial, propice à l'apprentissage de la citoyenneté (apprendre à se tenir à table, respecter le groupe en ne faisant pas de trop de bruit...). La capacité d'accueil pour les enfants de l'élémentaire est de 114 enfants maximums encadrer par 8 animateur(s).trice(s) sur les deux services repartis par niveau, les CP/CE1 et les CE2/CM1.

Les enfants pendant le repas :

Les enfants participent activement à l'organisation du temps du repas. Ils sont invités à venir récupérer leur assiette et leur repas directement aux tables de service, accompagnés par les animateur(s).trice(s). Ces derniers les encouragent à goûter à l'ensemble des aliments proposés au menu. Après le plat principal, chaque enfant est responsable de débarrasser son couvert et son assiette sur les tables prévues à cet effet, après avoir vidé les restes dans la poubelle de table. Ils peuvent ensuite se servir le dessert et le fromage avant de regagner leur place. En fin de repas, les enfants rassemblent les verres en bout de table et jettent les déchets dans la poubelle de table. Un "chef de table" est désigné au sein de chaque îlot au début du repas. Il a pour mission de remplir la cruche d'eau et de participer au nettoyage de la table à la fin du repas.

Les animateur(s).trice(s) pendant le repas :

Les animateur(s).trice(s) assurent le service des repas aux tables de service, ainsi que la distribution du fromage et du dessert. Ils encouragent les enfants à goûter à tous les aliments et à découvrir de nouvelles saveurs. Ils veillent à rythmer le temps du repas en organisant les différentes étapes (service des plats, préparation des desserts, gestion du temps de débarrassage, animation de petits jeux calmes...) et en supervisant l'organisation, notamment en veillant à une répartition équitable des rôles, comme la désignation des chefs de table. Tout au long du repas, les animateur(s).trice(s)s garantissent un climat serein, assurant à la fois la sécurité physique et le bien-être affectif des enfants.

Le temps d'animation :

Le temps de midi est primordial pour l'enfant. Celui-ci permet de marquer une véritable pause dans la journée où l'enfant pourra en dehors du temps du repas, participer aux activités manuelles, artistiques et sportives proposées par les animateur(s).trice(s), jouer en autonomie sous la surveillance d'un animateur(s).trice(s) ou simplement dialoguer avec celui-ci. Les animations proposées tiennent compte des besoins des enfants à ce moment de la journée.

c. Accueil du midi chez Annexe des ExplOrateurs

L'annexe accueille des enfants entre 9 et 11 ans (CM1 et CM2) uniquement sur le temps méridien de 11h55 à 13h45. Sa capacité totale est de 42 enfants.

C'est un endroit privilégié pour les enfants de cette tranche d'âge qui peuvent ainsi se retrouver et évoluer dans un espace dédié et adapté à leurs besoins.

L'annexe a la particularité de se situer dans l'enceinte de l'école élémentaire Josué HOFFET, ce qui la rend stratégique en termes de sécurité, mais aussi de disposer facilement des espaces extérieurs complémentaires (Plateau + cour).

Objectifs Pédagogiques :

- ***Développer l'autonomie et favoriser la responsabilisation*** : accompagner les enfants à participer à l'organisation du temps d'accueil et amener les enfants à participer au bon fonctionnement du repas ;
- ***Sensibiliser à l'écologie et rendre acteur les enfants dans des actions en faveur de l'écologie*** : amener les enfants à réduire le gaspillage alimentaire, accompagner le tri et développer une sensibilité à la nature ;
- ***Favoriser la bienveillance dans le groupe*** : en temps de repas, mettre en place un environnement calme et amener les enfants à prendre conscience de l'effet de leurs actions sur les autres. L'équipe d'animation est garant de la mise en place et du maintien d'un cadre bienveillant ;
- ***Santé : manger varié et en quantité suffisante*** : connaître et comprendre l'importance d'un régime varié et équilibré à base d'aliments de qualité et découvrir de nouvelles saveurs.

Démarche :

Les enfants sont récupérés à 11h55 dans les classes. Deux services sont organisés dans 2 salles différentes. Les deux services ont lieu au même moment. Les enfants mangent donc tous en même temps après la sortie de classe.

L'organisation de l'accueil permet aux enfants de se nourrir et de profiter après le repas, d'un temps d'animation libre ou encadré en profitant des locaux et des espaces extérieurs à disposition.

Les enfants pendant le repas :

Le temps du repas est un moment convivial et propice aux apprentissages. Il est présenté sous forme de buffet. L'équipe d'animation encourage les enfants à se servir seuls et à goûter tous les aliments du jour afin de découvrir des saveurs nouvelles et pour reprendre des forces. Les enfants sont amenés à effectuer différentes tâches pendant le repas (voir détails ci-dessus)

Les animateur(s).trice(s) pendant le repas :

Les animateur(s).trice(s) accompagnent les enfants dans le service, vérifient que les enfants se servent dans des quantités raisonnables.

Ils encouragent les enfants à goûter à tous les aliments et à découvrir de nouvelles saveurs.

Ils veillent à rythmer le temps du repas en organisant les différentes étapes (service des plats, deuxième service, gestion du temps de débarrassage...) et en supervisant l'organisation, notamment en veillant à une répartition équitable des rôles, comme la désignation des chefs de table.

Tout au long du repas, les animateur(s).trice(s) garantissent un climat serein, assurant à la fois la sécurité physique et le bien-être affectif des enfants.

Le temps d'animation :

La pause méridienne est un temps primordial pour l'enfant.

Celle-ci leur permet, en dehors du temps de repas, de :

- Participer aux activités (manuelles, artistiques ou sportives) ;
- Dialoguer avec le groupe ou les animateur(s).trice(s) ;
- Jouer librement seul ou à plusieurs.

3. Accueil du soir

a. Accueil du soir chez les p'tits ExplO'

Objectifs Pédagogiques :

- **Respecter le rythme et les besoins de l'enfant** : accompagner l'enfant en tenant compte de son rythme physiologique, émotionnel et social afin de favoriser son bien-être et son épanouissement au sein de la structure périscolaire ;
- **Favoriser la coopération et le développement des relations sociales** : encourager l'enfant à interagir avec les autres, à partager, à écouter et à construire des liens dans un cadre collectif respectueux et inclusif ;
- **Sensibiliser à l'environnement et aux pratiques éco-responsables** : initier l'enfant au tri des déchets, au recyclage et à la protection de l'environnement à travers des actions simples et ludiques adaptées à son âge ;
- **Promouvoir le respect et les valeurs de la vie collective** : amener l'enfant à comprendre et à adopter des comportements respectueux envers les autres, les adultes, le matériel et les règles de vie commune, afin de favoriser un climat bienveillant et sécurisant pour tous.

Démarche :

Les enfants sont récupérés par les animateur(s).trice(s) directement dans leur classe à 16h10. Les enfants prennent le goûter dans plusieurs salles et sont mélangés de la Petite Section à la Grande Section, ce qui permet de favoriser l'entraide entre eux. Chaque soir plusieurs activités sont proposées. Les enfants ont la possibilité de faire des jeux sportifs, des animations artistiques et peuvent jouer en autonomie sous la surveillance d'un animateur(s).trice(s) dans les différents espaces dédiés. Ces activités se font sur la base du volontariat. La capacité d'accueil pour les enfants de la maternelle est de 70 enfants maximums encadrer par 7 animateur(s).trice(s).

Les enfants pendant l'accueil du soir :

Durant le goûter, les enfants se répartissent dans différentes salles. Ils s'installent et demande de l'aide aux animateur(s).trice(s) si besoin. Les enfants débarrassent leurs papiers dans la poubelle de table.

Tous les soirs les enfants choisissent l'activité à laquelle ils souhaitent participer, ils ont le choix entre une activité manuel ou artistique, une activité sportive en salle de motricité, des jeux de construction, et des moments de jeu en autonomie sous la surveillance d'un animateur(s).trice(s).

Les animations ponctuelles et Projets (16h45 à 17h45) :

Les projets, quant à eux, sont proposés sur un ou plusieurs cycles à partir du mois d'octobre.

Ils sont conçus et animés par un binôme d'animateur(s).trice(s) qui en définissent le but, les objectifs pédagogiques ainsi que le déroulement. Ces projets visent des objectifs complémentaires à ceux de l'accueil (développement de l'imaginaire, de la coopération, de la créativité, etc.). Ils sont volontairement variés, qu'ils soient sportifs, artistiques ou d'expression, afin d'offrir aux enfants un large choix d'activités. Ils ont lieu tous les soir de la semaine.

Les animateur(s).trice(s) pendant l'accueil du soir :

L'accueil du soir est un moment privilégié d'échanges et de dialogue avec les enfants, permettant de respecter au mieux leur rythme et leurs besoins. Les animateur(s).trice(s) assurent l'encadrement des animations proposées, des projets, des activités ainsi que des moments de jeu en autonomie. Lors de ces activités en autonomie, ils participent au jeu, veillent à son bon déroulement et restent disponibles pour chaque enfant. Les animateur(s).trice(s) adoptent en toutes circonstances une attitude professionnelle et bienveillante auprès des enfants.

b. Accueil du soir chez les grands ExplO'

Objectifs Pédagogiques :

- **Respecter le rythme et les besoins de l'enfant** : accompagner l'enfant en tenant compte de son rythme physiologique, émotionnel et social afin de favoriser son bien-être et son épanouissement au sein de la structure périscolaire ;
- **Favoriser la coopération et le développement des relations sociales** : encourager l'enfant à interagir avec les autres, à partager, à écouter et à construire des liens dans un cadre collectif respectueux et inclusif ;
- **Sensibiliser à l'environnement et aux pratiques éco-responsables** : initier l'enfant au tri des déchets, au recyclage et à la protection de l'environnement à travers des actions simples et ludiques adaptées à son âge ;
- **Promouvoir le respect et les valeurs de la vie collective** : amener l'enfant à comprendre et à adopter des comportements respectueux envers les autres, les adultes, le matériel et les règles de vie commune, afin de favoriser un climat bienveillant et sécurisant pour tous.

Démarche :

Les animateur(s).trice(s) récupèrent les enfants dans les classes à 16h10. Ce temps d'accueil commence toujours par la prise du goûter. Un temps de surveillance aux devoirs est proposé les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30. Des projets sont menés les mardis et vendredis de 16h45 à 17h45. Tous les soirs les enfants peuvent utiliser des espaces de jeux libres à l'intérieur ou à l'extérieur si le temps le permet ou participé à des animations ponctuelles. La capacité d'accueil pour les enfants de l'élémentaire est de 114 enfants maximums encadrer par 8 animateur(s).trice(s) sur deux groupe les CP/CE1 et les CE2/CM1/CM2.

Précisions sur le temps de devoirs :

Les animateur(s).trice(s) n'apportent en aucun cas d'éléments de méthodologie d'apprentissage et ne donnent pas d'indications sur la justesse ou l'erreur dans les exercices réalisés. Leur rôle consiste à accompagner l'enfant dans la lecture et à favoriser un cadre propice à la concentration. Ils peuvent s'assurer que les leçons ou les poésies sont bien apprises, tout en valorisant les efforts et la progression de chaque enfant. Ils ont lieu les lundis et jeudis soir.

Les enfants pendant l'accueil du soir :

Durant le goûter, comme lors du repas du midi, les enfants participent à l'organisation du débarrassage et du nettoyage en désignant un chef de table. Ils choisissent ensuite librement l'activité à laquelle ils souhaitent participer. Lorsqu'un enfant s'engage dans un projet, il est encouragé à y participer du début à la fin, afin de valoriser la persévérance et l'implication. En cas de souhait de désinscription, un temps d'échange est organisé avec la direction et les animateur(s).trice(s) encadrant le projet, afin de comprendre les raisons de ce choix et d'accompagner l'enfant dans son parcours d'activités.

Les animations ponctuelles et Projets (16h45 à 17h45) :

Les animations ponctuelles peuvent être mises en place en lien avec un thème particulier, une période de l'année ou en réponse aux envies et demandes des enfants ils ont lieu tous les soirs de la semaine. Les projets, quant à eux, sont proposés sur un ou plusieurs cycles à partir du mois d'octobre, les mardis et vendredis soir.

Ils sont conçus et animés par un binôme d'animateur(s).trice(s) qui en définissent le but, les objectifs pédagogiques ainsi que le déroulement. Ces projets visent des objectifs complémentaires à ceux de l'accueil (développement de l'imaginaire, de la coopération, de la créativité, etc.). Ils sont volontairement variés, qu'ils soient sportifs, artistiques ou d'expression, afin d'offrir aux enfants un large choix d'activités. Une inscription pour les nouveaux projets est proposée au début de chaque cycle.

Les animateur(s).trice(s) pendant l'accueil du soir :

L'accueil du soir constitue un moment privilégié d'échanges et de dialogue avec les enfants, permettant de respecter au mieux leur rythme et leurs besoins après la journée d'école. Les animateur(s).trice(s) assurent l'encadrement des animations, des projets et des activités proposées, tout en accompagnant les temps de jeux en autonomie. Cet accompagnement se traduit par une présence bienveillante : les animateur(s).trice(s) participent parfois au jeu, veillent à son bon déroulement et restent disponibles pour répondre aux besoins et sollicitations de chaque enfant.

4. Accueil des mercredis et vacances

a. Accueil des mercredis et des vacances chez les p'tits ExplO'

Objectifs Pédagogiques :

- **Respecter le rythme et les besoins de l'enfant :** accompagner l'enfant en tenant compte de son rythme physiologique, émotionnel et social afin de favoriser son bien-être et son épanouissement au sein de la structure périscolaire ;
- **Poursuivre l'éveil sensoriel et gustatif :** proposer des activités permettant à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs, textures et sensations, dans le but de développer son ouverture au goût et sa curiosité alimentaire ;
- **Coopérer et créer des liens avec les autres :** encourager l'enfant à développer ses compétences sociales en favorisant le partage, l'écoute, la communication et la coopération avec ses pairs, pour renforcer le sentiment d'appartenance au groupe ;
- **Valoriser le sentiment de bien-être :** instaurer un climat de confiance et de sécurité affective, valoriser les réussites et les efforts, et proposer des moments calmes ou relaxants afin de soutenir l'épanouissement personnel de chaque enfant ;
- **Sensibiliser au tri et au recyclage :** initier l'enfant à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement à travers des activités ludiques, en développant sa conscience écologique et le respect du matériel collectif ;
- **Accompagner les prises d'initiatives :** encourager l'enfant à proposer des idées, à expérimenter et à résoudre des problèmes simples de manière autonome afin de développer sa créativité et sa confiance en ses capacités ;
- **Développer les capacités physiques et intellectuelles :** proposer des activités motrices et éducatives adaptées à l'âge de l'enfant pour stimuler sa coordination, sa curiosité, sa réflexion et son développement global au sein du périscolaire.

Démarche :

Ces accueils sont particuliers, les enfants sont moins nombreux, il s'agit d'une journée où la convivialité et l'échange sont encore plus mis en avant.

Les enfants sont accueillis de manière échelonnée à partir de 7h30 (8h00 pendant les vacances) jusqu'à 9h30.

Ce temps d'accueil permet à chaque enfant de démarrer sa journée à son rythme et dans un environnement calme avec des jeux sur table et des activités calmes. Vers 9h30 les enfants se regroupent en salle de restauration pour prendre le goûter. A la fin du goûter un temps d'échange est proposé. Ce temps permet aux animateur(s).trice(s) de présenter le déroulement de la journée et les activités proposées mais aussi un temps de parole enfant/animateur(s).trice(s). Les enfants sont libres de participer ou non à l'activité. Les activités du matin sont plus adaptées à toutes les maternelles quel que soit l'âge.

Le repas est pris en commun dans la salle de restauration. Après le temps du repas, les enfants de Petite Section et les enfants de Moyennes Sections qui ressentent le besoin de se reposer vont faire la sieste. Le temps de sieste est proposé dans la salle du monde des étoiles avec un équipement adapté.

Un temps calme, généralement sous forme d'écoute d'histoire est proposé aux enfants de Moyenne section et Grande section qui ne font pas la sieste. Il est suivi d'un temps calme. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un temps d'activité spécialement adapté en début d'après-midi. Par la suite, vers 14h45, une animation ponctuelle est aussi proposée aux enfants en parallèle de l'activité prévue au programme.

A 16h00 les enfants prennent un goûter « tiré du sac », puis en fonction de la météo, les enfants ont un temps de jeu intérieur ou extérieur. Les animateur(s).trice(s) mettent en place des jeux collectifs ou individuels pour clore la journée. L'ALSH ferme à 18h30 (18h00 durant les vacances).

Les enfants pendant les mercredis et les vacances :

Ils ont le choix de participer ou non aux activités. Sur certains temps, les enfants peuvent également proposer des animations, ce qui leur permet d'être davantage acteur de leur journée. Ces journées peuvent être longues pour des enfants scolarisés en maternelle. Aussi le rythme de l'enfant est pris en compte dans le déroulement de la journée.

Les animations des mercredis et vacances :

L'organisation des journées des mercredis et des vacances nécessitent un temps particulier de réflexion et de préparation. Généralement, un thème par mois est défini les mercredis, tandis que pendant les vacances un thème est défini à la semaine. L'équipe d'animation veille à varier les thèmes et met en place des animations éducatives en lien avec le thème choisi, sans oublier de les mettre en lien avec nos valeurs et objectifs pédagogiques. En fin de semaine ou de mois, un grand jeu peut être organisé pour clôturer le thème choisi. Des sorties sont également organisées pendant les mercredis ou les vacances mais n'ont pas toujours un lien avec la thématique.

Les animateur(s).trice(s) pendant les mercredis et vacances :

Le rôle des animateur(s).trice(s) sur une journée dépend de l'organisation prévue. Ils peuvent, selon le moment de la journée proposer une activité, accompagner une collègue en activité ou accompagner un groupe d'enfants en jeu libre. Le temps de préparation permet non seulement de préparer les activités, mais également d'organiser le déroulement de la journée (qui fait quoi, organisation des grands jeux et sorties, organisation de la sieste...). Les animateur(s).trice(s) qui accompagnent les enfants en jeu libre prennent en compte les envies des enfants pour leur proposer des jeux et activités adaptés à leurs envies.

b. Accueil des mercredis et des vacances chez les grands ExplO'

Objectifs Pédagogiques :

- **Respecter le rythme et les besoins de l'enfant :** accompagner l'enfant en tenant compte de son rythme physiologique, émotionnel et social afin de favoriser son bien-être et son épanouissement au sein de la structure périscolaire ;
- **Poursuivre l'éveil sensoriel et gustatif :** proposer des activités permettant à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs, textures et sensations, dans le but de développer son ouverture au goût et sa curiosité alimentaire ;
- **Coopérer et créer des liens avec les autres :** encourager l'enfant à développer ses compétences sociales en favorisant le partage, l'écoute, la communication et la coopération avec ses pairs, pour renforcer le sentiment d'appartenance au groupe ;
- **Favoriser le sentiment de bien-être :** instaurer un climat de confiance et de sécurité affective, valoriser les réussites et les efforts, et proposer des moments calmes ou relaxants afin de soutenir l'épanouissement personnel de chaque enfant ;
- **Sensibiliser au tri et au recyclage :** initier l'enfant à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement à travers des activités ludiques, en développant sa conscience écologique et le respect du matériel collectif ;
- **Accompagner les prises d'initiatives :** encourager l'enfant à proposer des idées, à expérimenter et à résoudre des problèmes simples de manière autonome afin de développer sa créativité et sa confiance en ses capacités ;
- **Développer les capacités physiques et intellectuelles :** proposer des activités motrices et éducatives adaptées à l'âge de l'enfant pour stimuler sa coordination, sa curiosité, sa réflexion et son développement global au sein du périscolaire.

Démarche :

Il est important de rythmer ces journées afin que la concentration des enfants ne soit pas constamment sollicitée. Il s'agit de divertir de façon ludique et pédagogique. L'accueil se fait de manière échelonnée de 7h30 (8h00 pendant les vacances) jusqu'à 9h30. Les enfants évoluent dans nos coins permanents, avec l'accompagnement des animateur(s).trice(s) afin qu'ils abordent la journée en douceur, chacun à son rythme. Le temps de repas est toujours cadré par les mêmes règles (nomination de chefs de table, apprentissage de la citoyenneté...). Un temps calme est mis en place après le repas jusqu'à 14h00.

Après le goûter de 16h00, un bilan de la journée est également effectué avec les enfants, ce qui nous permet d'évaluer la satisfaction de chacun et de recenser des idées pour les prochaines journées.

Le départ se fait de manière échelonnée à partir de 17h00 et les enfants évoluent dans nos coins permanents ou la cour toujours avec l'accompagnement des animateur(s).trice(s). L'ALSH ferme à 18h30 (18h00 durant les vacances).

Les enfants pendant les mercredis et les vacances :

Ils ont le choix de participer ou non aux activités. Les enfants peuvent également proposer des animations, ce qui leur permet de devenir acteur de leur journée. Afin de toujours maintenir un accompagnement pédagogique et éducatif de qualité, les animations que les enfants peuvent proposer sont, soit mises en place dans la journée, soit programmées lors d'une prochaine journée. Durant les animations en autonomie, ils peuvent faire appel aux animateur(s).trice(s) pour les accompagner dans leurs jeux.

Les animations des mercredis et vacances :

L'organisation des journées des mercredis et des vacances nécessitent un temps particulier de réflexion et de préparation. Généralement, un thème par mois est défini les mercredis, tandis que pendant les vacances un thème est défini à la semaine. L'équipe d'animation veille à varier les thèmes et met en place des animations éducatives en lien avec le thème choisi, sans oublier de les mettre en lien avec nos valeurs et objectifs pédagogiques. En fin de semaine ou de mois, un grand jeu peut être organisé pour clôturer le thème choisi. Des sorties sont également organisées pendant les mercredis ou les vacances mais n'ont pas toujours un lien avec la thématique.

Les animateur(s).trice(s) pendant les mercredis et vacances :

Le rôle des animateur(s).trice(s) sur une journée dépend de l'organisation prévue. Ils peuvent, selon le moment de la journée proposer une activité, accompagner une collègue en activité ou accompagner un groupe d'enfants en jeu libre. Le temps de préparation permet non seulement de préparer les activités, mais également d'organiser le déroulement de la journée (qui fait quoi, organisation des grands jeux et sorties, organisation des différents temps de la journée...). Les animateur(s).trice(s) qui accompagne les enfants en jeu libre prennent en compte les envies des enfants pour leur proposer des jeux et activités adaptés à leurs envies.

5. Mise en place du plan mercredi

La commune a décidé de mettre en place un PEDT intégrant le plan mercredi à la rentrée de septembre 2019. Les objectifs suivants sont définis dans le PEDT :

- Proposer des passerelles entre les périscolaires, les écoles et les associations ;
- Proposer des projets et des activités aux différentes tranches d'âge en tenant compte des besoins et envies des enfants, notamment les enfants porteurs de handicap ;
- Favoriser la création de liens sociaux ;
- Adapter l'organisation des journées au rythme biologique de l'enfant.

Les objectifs pédagogiques définis sur le temps d'accueil du mercredi intégraient en partie les objectifs du PEDT plan mercredi. La mise en place du plan mercredi vient d'une part consolider la dynamique des projets menés et d'autre part créer ou renforcer les liens avec les différents acteurs de la vie de l'enfant. Ainsi les projets déjà existants qui rentrent dans le cadre du PEDT plan mercredi sont pérennisées et de nouveaux projets sont mis en place en cours d'année.

6. Modalités d'évaluation

L'évaluation est basée sur des éléments quantitatifs et qualitatifs. L'utilisation de différents outils d'évaluation doit nous permettre d'identifier ce qui fonctionne bien et ce qui est à faire évoluer. Lorsqu'ils sont utilisés, ces outils ont également l'avantage de favoriser la participation des enfants à la vie du périscolaire, et d'amener l'enfant à être acteur dans ses loisirs.

Parmi les indicateurs quantitatifs utilisés, nous retrouvons :

- Le taux de fréquentation des enfants sur les différentes périodes. Point de vigilance : cet indicateur n'est pas toujours fiable puisque l'inscription d'un enfant au périscolaire peut être davantage conditionné par un besoin d'un mode de garde de la part des parents que par les propositions d'activités par exemple. De plus, une baisse ou hausse de fréquentation pourrait s'expliquer par des facteurs extérieurs tels que l'inscription des enfants à des activités sportives, aux Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)... ;

- Le taux de participation des enfants aux activités, projets proposés ;
- Le taux de satisfaction des enfants sur plusieurs sujets (activités, repas, organisation...) en mettant en place des outils de manière ludique pour le mesurer : placement dans la salle selon sa satisfaction, évaluation gestuelle, thermomètre de satisfaction... ;

Les indicateurs qualitatifs font l'objet d'échanges entre les différents acteurs de la vie de la structure :

- Prendre l'avis des enfants au quotidien ;
- Les temps de réunion où l'équipe d'animation peut faire des retours ;
- Les retours des familles formels ou informels ;
- L'observation des enfants ;
- Le groupe de pilotage qui regroupe l'ensemble des acteurs de la vie de la structure (parents, directeurs, élus, partenaires). Ils se réunissent une fois par an pour effectuer le bilan de l'année écoulée et évoquer le futur des différents projets de l'accueil.

La prise en compte de ces données permet de dégager différents niveaux de réalisation :

- Positif, à pérenniser = animations et organisation répondant pleinement à nos objectifs ;
- Satisfaisant, à faire évoluer = animations et organisation répondant partiellement à nos objectifs ;
- Négatif, à retravailler = animations et organisation ne répondant pas à nos objectifs.

IV. Les sorties

Les sorties sont organisées certains mercredis (1 fois tous les deux mois maximum), et 1 fois par semaine durant les vacances. Elles sont toujours en lien avec le thème choisi et ont toujours un intérêt pédagogique. Chaque sortie est adaptée à l'âge des enfants. L'équipe de direction organise au préalable avec le prestataire, l'accueil du groupe et le déroulement de la journée.

Les animateur(s).trice(s) sont présents pour encadrer les enfants en toute sécurité en ayant pour objectif premier le plaisir des enfants. Ils les accompagnent tout au long de la journée et organisent les moments "charnière" (goûters, repas).

V. La place des parents

Dans notre structure périscolaire, les parents sont considérés comme partenaires essentiels de la coéducation. L'accueil des enfants ne se limite pas aux seules activités proposées par les animateur(s).trice(s), il s'inscrit dans une démarche partagée avec les familles pour favoriser le développement global et le bien-être de l'enfant.

Dialogue et communication réguliers : Les échanges quotidiens, ainsi que les rencontres ponctuelles ou réunions, permettent aux parents et aux animateur(s).trice(s) de partager des observations sur le rythme, les besoins et les progrès de l'enfant. Ces informations nourrissent la réflexion pédagogique et garantissent une continuité éducative entre la maison et le périscolaire.

Soutien aux apprentissages et aux règles de vie : Les parents participent activement à la mise en place des valeurs éducatives de la structure, telles que le respect des autres, le partage, l'autonomie et la responsabilité. Ce partenariat renforce la cohérence entre les messages éducatifs transmis à la maison et au sein de l'accueil périscolaire.

Participation aux projets et activités : Les familles peuvent être impliquées ponctuellement dans certains projets ou ateliers, contribuant ainsi à enrichir l'expérience des enfants et à valoriser leur implication dans la vie collective.

Ainsi, la coéducation repose sur un partenariat actif, respectueux et constructif entre les parents et l'équipe éducative, visant à soutenir le développement, l'autonomie et le bien-être des enfants, tout en favorisant leur intégration harmonieuse au sein du groupe.

VI. Partenaires et projets

Les enfants tireront d'autant mieux parti de leur temps scolaire et de leur temps libre, que ceux-ci seront mieux articulés. C'est pourquoi, les activités proposées chez les ExplOrateurs doivent, susciter l'envie de faire, et amener l'enfant à prendre conscience de ses capacités, afin qu'il apprenne à s'en servir. Il convient donc de mettre en œuvre en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune, des projets de partenariat locaux. Chaque année scolaire, plusieurs projets peuvent être montés dans divers domaines. Pour exemple, voici les principaux projets de cette année. Toutefois, d'autres projets, en lien avec les services de la commune et l'école peuvent voir le jour en cours d'année.

Fête de fin d'année :

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'échange dans un environnement convivial ;
- Conforter et créer des liens entre les différents acteurs présents.

Date de création : 2007.

Descriptif : C'est l'occasion de mettre en avant l'implication des enfants dans les ateliers proposés durant l'année, sous forme de spectacle et/ou d'exposition.

Pass'Jeunes :

Objectifs pédagogiques :

- Permettre aux enfants en classe de CM2 d'aborder la notion de projet collectif. ;
- Permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre adapté en s'épanouissant.

Date de création : 2015

Descriptif : un soir en période scolaire les enfants en classe de CM2 ont la possibilité de découvrir l'espace jeune d'Oberhausbergen avec son fonctionnement et ses animations. Les enfants sont pris en charge par un animateur(s).trice(s) des ExplOrateurs ainsi que les animateur(s).trice(s) de l'Espace Jeunes. Les enfants découvrent le fonctionnement de l'espace jeune par le biais d'activités adaptées.

« Projet autour du livre » en partenariat avec la médiathèque le PréO :

Objectifs pédagogiques :

- Développer l'imaginaire par le biais de contes ;
- Découvrir le livre en tant qu'objet de divertissement.

Date de création : 2018.

Descriptif : Une fois par mois en période scolaire les enfants se rendent à la médiathèque pour assister aux « petites oreilles » moment de contes et d'histoires. (Cf. accueil du mercredi).

« Animation intergénérationnelle » en partenariat avec la maison Béthel :

Objectifs pédagogiques :

- Créer du lien entre les résidents et les enfants accueillis au sein de l'accueil de loisirs par le biais d'animations ludiques ;
- Echanger sur le devoir de mémoire et la transmission du savoir entre les générations.

Date de création : 2024

Descriptif : les rencontres se déroulent le mercredi une fois par mois, avec les maternelles et les élémentaires à tour de rôle à la maison Béthel.

Projet Petits Secouristes : Agir et Réagir (en partenariat avec l'association secours FFSS Strasbourg Ouest et les sapeurs-pompiers de Mittelhausbergen) :

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir le rôle des secouristes : Faire comprendre aux enfants l'importance des secouristes et leur rôle dans la protection et l'assistance des personnes en danger ;
- Sensibiliser aux dangers domestiques : Initier les enfants à reconnaître les situations potentiellement dangereuses à la maison (cuisine, salle de bain, électricité, produits ménagers...) ;

- Apprendre les gestes et attitudes de prévention : Enseigner des comportements simples pour éviter les accidents domestiques : ne pas toucher à certains objets, demander de l'aide, rester calme en cas de danger.

Date de création : 2024

Descriptif : les rencontres se déroulent une fois par an pendant les mercredis ou les vacances, avec les maternelles et les élémentaires en fonction de la thématique.

Projet Label Vie : Découvrir et Protéger la Nature (en partenariat avec le label Eco Accueil Loisirs®) :

Objectifs pédagogiques :

- Sensibiliser à l'environnement et à la nature : Faire comprendre aux enfants l'importance de la protection de l'environnement, du respect de la biodiversité et des écosystèmes ;
- Découvrir les pratiques éco-responsables : Initier les enfants à des gestes simples pour réduire les déchets, valoriser la matière (recyclage, récupération, transformation) et utiliser les ressources de manière raisonnée ;
- Apprendre à vivre ensemble et coopérer : Favoriser le respect des différences, le partage et la coopération au sein du groupe, tout en participant à des activités collectives autour de la nature.

Date de création : 2025

Descriptif : Les activités se déroulent tout au long de l'année scolaire, pendant les mercredis et les vacances, en fonction des saisons et des thématiques : ateliers créatifs avec des matériaux naturels, sorties pour découvrir la faune et la flore locales, jeux autour du tri et du recyclage, ou encore repas à base de produits locaux et bio. Les enfants sont invités à s'impliquer activement dans la protection de l'environnement tout en développant leur autonomie et leur sens de la responsabilité.

Nuitées et soirées en activité annexe :

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir le périscolaire dans un cadre nouveau : Casser la routine et proposer aux enfants de participer à des temps qui sortent de l'ordinaire pour découvrir le périscolaire sous un autre aspect ;
- Renforcer la confiance en soi : vivre une première expérience de séparation et de réussite hors du cadre familial ;
- Développer l'autonomie des enfants à travers les gestes quotidiens (gestion de ses affaires, du coucher, rangement des affaires...) ;
- Renforcer la cohésion de groupe entre enfants et entre enfants et animateur(s).trice(s) ;
- S'ouvrir à la nature, à la découverte ou à la thématique choisie (ex : "nuit sous les étoiles", "camp des explorateurs", "nuit artistique", etc.).

Date de création : en cours

Descriptif : organiser des événements en soirée ou une nuitée avec les enfants pendant les vacances, limités à un petit groupe sur inscription, en dehors des temps d'accueil habituels.

Les animateur(s).trice(s) organiseront une veillée ou une nuitée à thème en proposant des activités ludiques, afin de partager des moments conviviaux dans un cadre d'accueil exceptionnel.

ANNEXES AU PROJET

PEDAGOGIQUE

FICHE TECHNIQUE – GESTION D’ENFANTS AVEC DES COMPORTEMENTS INAPROPRIÉS

Violence verbale, violence physique, non-respect des règles

Accueil de loisirs – Animateurs / Animatrices

1. Objectifs :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective de tous les enfants.
- Offrir un cadre structurant et bienveillant à l’enfant concerné.
- Prévenir l’escalade du comportement.
- Favoriser un accompagnement adapté et individualisé.

2. Comprendre le comportement

- Identifier les types de comportements observés :
 - Agressivité verbale (insultes, menaces, cris)
 - Agressivité physique (coups, bousculades, morsures...)
 - Provocations répétées, non-respect des consignes
- Se poser des questions clés :
 - À quels moments ces comportements apparaissent-ils ?
 - Sont-ils liés à une frustration, une peur, une demande d’attention ?
 - L’enfant est-il fatigué, anxieux, isolé, en échec ?

3. Réagir sur le moment

3.1 Garantir la sécurité :

- Écarter l’enfant si nécessaire pour éviter tout danger.
- Protéger les autres enfants sans humilier celui qui a le comportement difficile.
- Prévenir ses collègues si l’on quitte temporairement le groupe.

3.2. Intervenir calmement

- Se mettre à la hauteur des enfants, garder une posture calme et rassurante.
- Favoriser votre prise de parole, sans hausser le ton.
- Expliquer la démarche : « Je vois qu’il y a un souci, on va en parler. »

3.3. Donner la parole aux enfants

- Amener l’enfant à verbaliser les faits et la raison des faits
Exemples de questions :
 - « Qu'est-ce qui s'est passé ? »
 - « Qu'est-ce que tu ressentais ? »
 - « Comment faire la prochaine fois ? »
- Reformuler leurs paroles pour montrer qu'ils ont été entendus.
- Encourager à reconnaître les émotions (colère, tristesse, peur, etc.).

3.4. Chercher une solution ensemble

- Demander aux enfants :
 - « Qu'est-ce que tu proposes pour que ça se passe mieux ? »
 - « Que peux-tu faire pour réparer ce qui s'est passé ? »
- Rappeler les règles de vie.

3.5. Sanctionner si nécessaire (cf FICHE TECHNIQUE – LA MÉTHODE DE SANCTION EN ACCUEIL DE LOISIRS)

3.6. Valoriser

- Féliciter les efforts de prise de conscience.
- Mettre en avant les attitudes positives : écoute, calme, respect, effort de réparation.

1. Objectifs

- Garantir la sécurité physique, morale et affective de tous les enfants.
- Accompagner une résolution de conflit bienveillante et éducative.
- Favoriser la communication, l'écoute et l'autonomie des enfants.

2. Étapes d'intervention

2.1. Identifier le conflit

- Observer la situation sans intervenir précipitamment si le conflit n'est pas violent.
- Analyser la nature du conflit : malentendu, frustration, jeu mal interprété, moquerie, violence, etc.
- Repérer les émotions exprimées par les enfants.

2.2. Intervenir calmement

- Se mettre à la hauteur des enfants, garder une posture calme et rassurante.
- Séparer les enfants si besoin, sans les culpabiliser.
- Favoriser votre prise de parole, sans hausser le ton.
- Expliquer la démarche : « Je vois qu'il y a un souci, on va en parler. »

2.3. Donner la parole aux enfants (médiation)

- Chacun parle à tour de rôle sans être interrompu.
- Exemples de questions :
 - « Que s'est-il passé pour toi ? »
 - « Comment tu t'es senti(e) ? »
- Reformuler leurs paroles pour montrer qu'ils ont été entendus.
- Encourager à reconnaître les émotions (colère, tristesse, peur, etc.).

2.4. Chercher une solution ensemble

- Demander aux enfants :
 - « Qu'est-ce que tu proposes pour que ça se passe mieux ? »
 - « Que peux-tu faire pour réparer ce qui s'est passé ? »
- Valider ensemble un accord juste pour chacun (ex : tour de rôle, changement de jeu, excuse verbale...).
- Rappeler les règles de vie.

2.5. Sanctionner si nécessaire (cf FICHE TECHNIQUE – LA MÉTHODE DE SANCTION EN ACCUEIL DE LOISIRS)

2.6. Valoriser

- Féliciter les enfants pour leur capacité à parler et à résoudre le conflit.
- Mettre en avant les attitudes positives : écoute, calme, respect, effort de réparation.

3. En cas de conflit « grave » ou répété

- Informer la direction oralement ou via un outil de communication (cahier de transmission...).
- Prévenir les familles avec discernement.
- Si les faits sont récurrents ou grave : envisager un suivi spécifique (temps de parole quotidien, mise en place d'un outil d'expression...).

4. Outils à disposition / à mettre en place

- Coin calme ou coin retour au calme
- Table de discussion / médiation
- Favoriser les Jeux coopératifs
- Règles de vie affichées dans le hall d'accueil

À retenir

« Un conflit n'est pas une faute, mais une opportunité pour apprendre à mieux vivre ensemble. »

FICHE TECHNIQUE – LA MÉTHODE DE SANCTION EN ACCUEIL DE LOISIRS

Accueil de loisirs – Animateurs / Animatrices

1. Objectifs :

- Réagir de manière éducative et cohérente face à un comportement inapproprié.
- Poser un cadre clair et sécurisant pour tous les enfants.
- Distinguer sanction éducative et punition arbitraire.

2. Principes de base :

- La sanction doit être éducative, jamais humiliante.
- Elle doit être en lien avec l'acte commis.
- Elle doit être expliquée, comprise et proportionnée.
- Elle s'applique dans le calme.
- Elle ne doit jamais porter atteinte aux besoins fondamentaux (manger, se reposer, aller aux toilettes...).

3. Étapes de la méthode :

3.1. Constater le comportement :

- Observer les faits sans interprétation hâtive.
- Ne pas agir sur la base d'un "on m'a dit que..." sans vérifier.
- Identifier s'il s'agit d'un acte volontaire, isolé ou répété.

3.2. Rappeler la règle :

- Expliquer ce qui n'est pas acceptable.
- Utiliser un langage simple et non accusateur :

Exemple :

- Mauvais : « Tu es méchant. »
- Mieux : « Ce geste n'est pas autorisé ici. »

3.4. Appliquer une sanction éducative :

- Chercher une réparation en lien avec l'acte.
- Exemples :
 - Ranger ce qui a été dérangé.
 - Présenter des excuses.
 - Faire une pause dans l'activité pour se calmer.
- Être temporairement exclu d'un jeu.
- Expliquer le but de la sanction : apprendre, réparer, comprendre.

3.5. Accompagner après la sanction :

- Reformuler : « Tu as compris pourquoi tu as eu cette sanction ? »
- Rassurer : « Tu n'es pas quelqu'un de méchant/bête et je sais que tu es capable de mieux faire. »
- Encourager les efforts faits ensuite.

4. Sanctions à éviter :

- Humiliations, cris, moqueries.
- Retrait de besoins essentiels (repas, eau, toilette).
- Sanctions collectives injustes.
- Punitions non expliquées ou arbitraires.

5. En cas de comportement « grave » ou répété

- Informer la direction oralement ou via un outil de communication (cahier de transmission...).
- Si nécessaire, prévenir les familles avec discernement.
- Avertir les familles si nécessaire.
- Envisager un suivi individualisé (fiche de comportement, entretien régulier...).